

Gérer l'éducation dans un contexte de pauvreté et sida

Module de formation préparé par Françoise Caillods Les finalités de ce module sont de : donner un aperçu de ce qu'est la pauvreté dans le monde, et la façon dont on la mesure. discuter de l'impact de la pauvreté sur la scolarisation des enfants. présenter les mesures prises au niveau international, national, pour favoriser la scolarisation des enfants pauvres et discuter des mesures qui peuvent être prises au niveau local. discuter de la menace que représente la pandémie du VIH SIDA sur la mise en œuvre de la scolarisation pour tous; et mettre en lumière les stratégies qui peuvent être mises en œuvre en éducation pour contenir la propagation du VIH et l'impact du sida et pour maintenir un bon fonctionnement du système éducatif.

Site: [Master à distance \(M2\) en Gestion des Systèmes Educatifs - Université Senghor](#)

Cours: UE5b.Gérer l'éducation dans un contexte de pauvreté et Sida

Livre: Gérer l'éducation dans un contexte de pauvreté et sida

Imprimé par: Omneya SHAKER

Date: mercredi 2 mars 2011, 16:38

Table des matières

[Introduction](#)

[Objectifs du module](#)

[Education et pauvreté](#)

[Education et VIH SIDA](#)

Introduction

Auteur : Françoise Caillods

Contenu placé sous licence [Creative Commons Paternité - Pas d'utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0](#) (sauf mention contraire)

Consciente de l'importance de l'éducation pour le développement économique et le développement humain, la communauté internationale s'est engagée à mettre en œuvre l'éducation pour tous. Au cours de la conférence mondiale sur l'Education pour tous qui s'est réunie en mars 1990 à Jomtien en Thaïlande, les délégations de 150 pays et 155 organisations ont affirmé le droit de tout individu à l'éducation et ont adopté la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. Dix ans plus tard les délégations des mêmes pays et des mêmes organisations, constatant que la mobilisation en faveur de l'éducation pour tous n'avait pas été suffisante, ont réaffirmé leur engagement en faveur des objectifs énoncés dans la déclaration mondiale de l'éducation pour tous. Les représentants de 164 gouvernements, 35 organisations internationales et 127 organisations non gouvernementales ont adopté le Cadre d'Action de Dakar et se sont engagés à mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser les six objectifs stipulés dans ce Cadre d'action, en particulier l'accès de tous, filles et garçons, à un enseignement primaire de qualité d'ici à 2015. Le forum de Dakar a été suivi d'une réelle mobilisation en faveur de l'éducation. Le nombre d'élèves dans l'éducation de base – primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire a considérablement augmenté de même que les ressources consacrées à l'éducation. En Afrique sub-saharienne la proportion du groupe en âge d'aller à l'école qui est scolarisée dans le primaire est passée de 54 pour cent à 70 pour cent entre 1999 et 2006. Les effectifs scolarisés ont augmenté six fois plus vite que pendant la décennie qui a précédé le Forum de Dakar (UNESCO GMR 2009). A ce rythme là, et si les efforts restent soutenus voire sont accélérés, il est possible que l'objectif de scolarisation primaire pour tous soit atteint en 2015.

Il reste néanmoins 30% du groupe d'âge à scolariser : beaucoup de ceux qui sont encore hors de l'école sont des filles, des enfants vivant en zone rurale, et des enfants de familles défavorisées. Pour atteindre l'objectif fixé à Dakar il faut cibler tous les efforts sur ces enfants les plus démunis.

Outre les conflits et l'apathie de certains gouvernements, **la pauvreté** est le plus grand obstacle qui s'élève sur la route de l'éducation pour tous. Un autre obstacle qui a surgi dans les dernières années et affecte plus certain pays que d'autres est **la pandémie du VIH SIDA** . Son développement semble d'ailleurs lié à la pauvreté. La maladie se développe plus vite dans les milieux les plus pauvres où sévissent de mauvaises conditions de santé et la malnutrition.

Et pourtant pour lutter contre la pauvreté, il est indispensable de donner à tous une éducation de qualité. De même pour lutter contre la propagation de la pandémie il est nécessaire de former et d'informer les jeunes. La prévention est la meilleure réponse à l'épidémie mondiale du sida : elle exige des efforts cohérents et une action soutenue dans le domaine de l'éducation.

Finalités

Les finalités de ce module sont de :

- donner un aperçu de ce qu'est la pauvreté dans le monde, et la façon dont on la mesure.
- discuter de l'impact de la pauvreté sur la scolarisation des enfants.
- présenter les mesures prises au niveau international, national, pour favoriser la scolarisation des enfants pauvres et discuter des mesures qui peuvent être prises au niveau local.

- discuter de la menace que représente la pandémie du VIH SIDA sur la mise en œuvre de la scolarisation pour tous; et
 - mettre en lumière les stratégies qui peuvent être mises en œuvre en éducation pour contenir la propagation du VIH et l'impact du sida et pour maintenir un bon fonctionnement du système éducatif.
-

Objectifs du module

A l'issue de ce module, vous devriez être capable :

- de comprendre quelles sont les différentes manifestations de la pauvreté et comment elles affectent la capacité des enfants et des jeunes d'aller à l'école et d'apprendre.
 - d'identifier les stratégies et les interventions qui contribuent à favoriser la scolarisation et l'apprentissage des enfants et des jeunes les plus pauvres, et de les mettre en œuvre au niveau de votre établissement.
 - d'évaluer l'impact du VIH et du SIDA sur le fonctionnement du système éducatif et sur la mise en œuvre de l'Education pour tous.
 - d'identifier les stratégies et les interventions qui peuvent contribuer à atténuer l'impact du VIH et du SIDA sur le fonctionnement des établissements et sur la scolarisation des enfants et des jeunes infectés ou affectés par l'épidémie et de soutenir les personnels qui peuvent être affectés eux aussi par le VIH et le SIDA.
-

Education et pauvreté

1. Définitions de la pauvreté et mesure de pauvreté

Tout le monde sait ce qu'être pauvre veut dire, et connaît les diverses manifestations de la pauvreté. On associe traditionnellement la pauvreté à un revenu très bas, à de faibles dépenses et à un dénuement matériel, mais la réalité est plus complexe que cela.

1.1 Comment définir la pauvreté ? Un problème complexe

« Etre pauvre, c'est avoir faim, manquer d'abri et de vêtements, être malade et ne pas avoir accès à des soins, être analphabète et sans instruction » (Banque mondiale, 2000, p. 15). A ces caractéristiques on peut en ajouter d'autres : être pauvre c'est vivre au jour le jour, avoir un revenu insuffisant pour nourrir sa famille, ne pas avoir accès à de la terre, à de l'eau potable, n'avoir aucun contrôle sur son existence, dépendre du bon vouloir de quelqu'un – un propriétaire, un patron, un père, un mari-- et être très vulnérable face aux aléas climatiques ou au conflit.

→ La définition de la pauvreté varie d'une région à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un pays à l'autre. Comment définiriez-vous la grande pauvreté dans votre environnement ? Quelles en sont les principales caractéristiques ?

Il ressort de la discussion ci-dessus que la pauvreté est un phénomène complexe et multiforme. Elle n'est pas facile à définir, encore moins de la mesurer.

Elle a trois dimensions essentielles : le manque de ressources (pauvreté économiques et monétaire), le manque de capacités (pauvreté humaine), et l'absence de libertés.

De très nombreuses études et documents ont été écrits sur la définition et la mesure de la pauvreté. Tout en reconnaissant l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, ces travaux ont longtemps considéré que la dimension économique et monétaire était dominante dans la définition de la pauvreté : d'un côté il est plus facile de mesurer le niveau de revenu ou de dépenses des individus ; de l'autre côté, celui ou celle qui a un revenu élevé est supposé être plus à même de pouvoir s'acheter une terre, de se nourrir, de voir un médecin et de payer une éducation à ces enfants. On mesure alors la pauvreté par le niveau de ressources ou de dépenses d'un individu ou d'une famille. Reconnaisant que l'approche monétaire est une définition trop étroite de la pauvreté qui ne tient pas suffisamment compte des divers aspects de la pauvreté notamment des aspects sociaux, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a défini dans le rapport sur le développement humain de 1997, un indice de la pauvreté humaine (IPH) qui mesure trois composantes : la durée de la vie (mesurée par la probabilité des individus de décéder avant 40 ans ou/et avant 60 ans), l'accès à la connaissance (mesurée par la proportion de la population adulte analphabète) et les conditions de vie (mesurée par l'accès à l'eau potable, le pourcentage d'enfants en dessous du poids normal pour leur âge). Allant plus loin, Amartya Sen a introduit la dimension de capacités et de liberté de choix dans la définition de la pauvreté : selon Sen (1999) , plus que la faiblesse des revenus c'est l'incapacité de vivre une vie normale et digne qui définit la pauvreté. Cela a donné lieu à l'approche par les capacités puis à l'approche des Droits de l'Homme : la pauvreté se définit alors comme une violation des droits économiques, politiques, sociaux et civils.

Une fois définie la pauvreté il faut définir le seuil de pauvreté ou le seuil en dessous duquel les individus sont considérés comme pauvres. La pauvreté peut être absolue si les individus concernés n'ont pas accès à plusieurs des biens matériels et services considérés de base. Mais elle est relative aussi si la perception de ce que sont les biens et services de base minimum varie d'une société, d'une

communauté à l'autre. La pauvreté existe dans une société quand le bien être d'une ou plusieurs personnes de cette société n'atteint pas le niveau minimum raisonnable selon les critères définis par les membres de cette société (Ravaillon 1996). Un migrant peut objectivement gagner un revenu bien supérieur à ce qu'il gagnait dans son village d'origine mais néanmoins se sentir pauvre et vulnérable s'il est durement exploité, et s'il est mal intégré dans la ville ou le nouveau pays où il réside. La pauvreté est aussi liée aux inégalités : la pauvreté est plus supportable quand tout le monde est pauvre ; elle est plus insupportable si les inégalités sont criantes et injustifiées.

Dans les pays développés, la pauvreté est mesurée comme étant une certaine proportion du revenu médian. Ainsi l'OCDE définit le seuil de pauvreté à 50% du revenu médian dans chacun des pays concernés.

Les statistiques internationales donnent des informations sur de nombreux indicateurs correspondant aux objectifs du millénaire – par exemple la part du quintile le plus pauvre dans la dépense nationale, ou la prévalence de la malnutrition chez les moins de 5 ans, ou la proportion de la population située sous le seuil de pauvreté tel que défini au niveau national ... Deux indicateurs synthétiques ont été retenus pour mesurer et comparer le niveau de pauvreté au niveau international :

- La population en extrême pauvreté : soit la population qui vit avec moins de 1 USD par jour ;
- et la population pauvre : soit la population qui vit avec moins de 2 USD par jour ?

1.2 Que disent les statistiques ?

Selon le rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la pauvreté dans le monde a reculé au cours des 15 dernières années, en valeur absolue et relative : la proportion de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté a chuté passant d'un tiers à moins d'un cinquième de la population mondiale entre 1990 et 2004. Ce résultat est essentiellement dû à l'extraordinaire croissance économique de l'Asie (notamment de la Chine et de l'Inde) Dans les pays africains, la pauvreté revêt plusieurs des dimensions décrites ci-dessus. En termes de revenu, l'Afrique est le continent où la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar EU par jour est la plus forte. Cette proportion a chuté passant de 46,6 % de la population en 1998 à 41% en 2004. La croissance économique des pays africains a permis cette baisse, mais il est vrai que la baisse n'a pas été aussi rapide que l'on espérait. L'augmentation récente des prix des denrées alimentaires en 2008 favorise les pays producteurs mais elle affecte fortement les populations les plus pauvres qui ne produisent pas leur alimentation ou qui n'ont pas assez de fonds pour investir. Au total l'objectif de réduire de moitié la population vivant en situation d'extrême pauvreté risque vraiment de ne pas être atteint en Afrique (ONU 2007, 2008).

D'autres indicateurs permettent de noter une amélioration lente de la situation: le taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans s'est amélioré passant de 32% (90-95) à 29% (2000-2006) (Banque mondiale 2008). L'espérance de vie était de 50 ans en 2006, après avoir enregistré une chute spectaculaire dans certains pays d'Afrique australe en raison de la pandémie de sida. Mais la pauvreté reste élevée et les inégalités aussi : seule 55 % de la population a accès à de l'eau potable traitée (41% en zone rurale) et 37 % à des installations sanitaires correctes (28% en zone rurale) en 2004 (UNICEF, 2008). En 2004, 35% des enfants de 5 à 14 ans travaillaient en Afrique subsaharienne, le taux le plus élevé au monde (UNICEF 2008). Si les enfants travaillent ils ne vont pas à l'école. Si la pauvreté extrême est présente dans les villes, c'est un phénomène majoritairement rural. On estime que la probabilité d'être pauvre est deux à trois fois plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain.

2. La scolarisation des enfants les plus pauvres

2.1 Les pauvres ont-ils accès à l'école comme les autres?

S'agissant de l'éducation, l'Afrique a, par rapport à d'autres continents, les plus mauvais indicateurs de scolarisation dans l'éducation de base : taux nets de scolarisation en pré-primaire et primaire les plus bas, taux d'achèvement du cycle primaire les plus bas, nombre d'élèves par maître le plus élevé. Ces taux ont néanmoins été bien améliorés dans les années récentes. Le taux net de scolarisation dans le primaire est ainsi passé de 87% en 1991, à 90% en 1999 et 92% en 2005. Le taux d'alphabétisme des jeunes de 15 à 24 ans, bien qu'encore bas, s'améliore aussi de 82% à 85% de 1994 à 2004 (UNESCO 2008).

Les inégalités sont fortes en Afrique : entre zone urbaine et rurale, entre genres et entre groupes de revenus -- notamment entre les plus riches et les plus pauvres. Ainsi, les 40 % d'enfants les plus riches de la population sont nettement plus et mieux scolarisés que les autres. Les moins bien scolarisés sont les enfants des familles les plus pauvres (les 20%- ou quintile- les plus pauvres de la population), les filles et les enfants vivant en zone rurale. Les chiffres indiqués sur le graphique 1 en donnent une bonne illustration. Au Bénin, au Ghana, au Nigéria et au Malawi, entre 77 et 91 % des enfants d'âge scolaire issus de familles appartenant à la tranche des revenus les plus élevés étaient scolarisés en primaire dans les années 2001 (2001/2003). Aujourd'hui, ils ne fréquentent pas tous l'école – certains ayant abandonné – mais les scolariser tous ne devrait pas être un obstacle insurmontable. Il en va tout autrement pour les enfants de familles appartenant à la tranche des revenus les plus bas : durant cette même période, le taux net de scolarisation dans le primaire au Ghana, au Nigéria et au Bénin n'était que de 33 à 42 %.

Des pays comme l'Ouganda et le Malawi en revanche avaient eux réussi, en supprimant les droits de scolarité, à accroître le taux net de fréquentation en primaire des enfants appartenant au groupe de revenu le plus bas (les 20 % les plus pauvres) et à réduire très sensiblement les écarts d'une tranche de revenus à l'autre.

L'écart de scolarisation entre groupes de revenus se creuse au niveau de l'enseignement secondaire 1er cycle, puis lors du passage au lycée et encore plus dans l'enseignement supérieur.

Pour les enfants les plus pauvres, la probabilité d'entrer en retard à l'école, d'être absent, d'abandonner en cours d'année ou entre deux années scolaires et donc la probabilité d'abandonner avant de terminer le cycle primaire est plus élevée que pour les autres enfants.

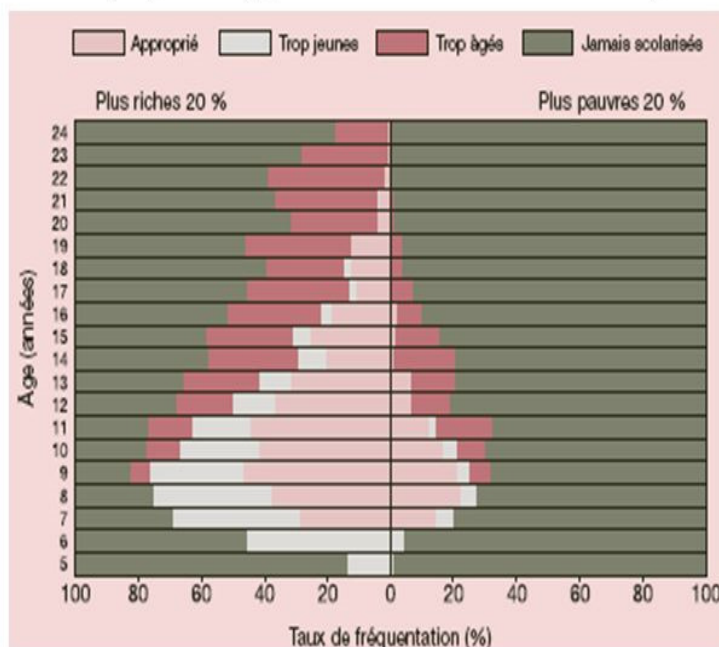
Le graphique 2 illustre la situation du Mali en 2001: le taux de fréquentation du quintile le plus pauvre est trois à quatre fois inférieur à celui du quintile le plus riche ; aucun enfant du groupe le plus pauvre n'intègre l'école précocement (c'est-à-dire avant l'âge officiel) ; par contre, ils sont plus nombreux à y accéder tardivement ; rares sont ceux qui, par la suite, poursuivent des études secondaires.

Figure 1. Taux net de fréquentation par quintile de revenus dans plusieurs pays africains



Figure 1. Taux net de fréquentation par quintile de revenus dans plusieurs pays africains

Figure 2 : Enfants trop âgés et trop jeunes selon la richesse des ménages au Mali, 2001



Source : ISU/UNICEF, 2005.

Figure 2 :
Enfants trop âgés et trop jeunes selon la richesse des ménages au Mali, 2001

Source : ISU/UNICEF, 2005.

2.2 Pourquoi les pauvres n'ont-ils pas accès à l'école ?

Les raisons pour lesquelles les pauvres n'ont pas accès à l'école ou n'achèvent pas leur scolarité primaire sont multiples. La première est liée au fait que les familles les plus démunies n'ont pas les moyens d'assumer financièrement les dépenses directes et indirectes liées à la scolarisation. Scolariser les enfants revient cher et ce n'est souvent pas la première priorité des familles pauvres ni le premier poste sur lequel elles veulent dépenser leurs faibles ressources. Dans plusieurs pays, il existe encore de nombreux droits et frais, plus ou moins légaux, à payer : droits d'inscription, contribution à l'association des parents élèves enseignants, droits d'examen, achats d'uniformes et de manuels, contributions aux réparations de l'école, aux centres de ressources pour les enseignants, à la cantine, les repas scolaires, etc. Pour une famille qui compte plusieurs enfants, les envoyer tous à l'école représente une lourde charge financière. A ces coûts directs, il faut ajouter le coût d'opportunité, c'est-à-dire les revenus ou les services qu'une famille tirerait d'une activité rémunératrice des enfants – que ce soit dans les champs, dans le secteur informel ou à la maison – et qui sont perdus si les enfants sont scolarisés.

La deuxième raison est que l'enseignement dispensé à l'école est souvent de qualité médiocre et inadapté aux demandes des familles. Une troisième raison tient au manque d'écoles dans les zones rurales, qui oblige souvent les enfants à parcourir de longues distances pour s'y rendre. Les deux citations suivantes extraites de ' la pauvreté au Sénégal : des statistiques à la réalité' (Minvielle et al, 2005) illustrent bien la perception de certains parents pauvres vis-à-vis de l'école.

Mère de famille n°1 Pikine

« L'école en tant que telle n'est pas mauvaise . Elle permet certes d'avoir des connaissances, d'être

au courant de ce qui se passe dans le monde , mais seulement elle demande beaucoup de dépenses . Je ne suis pas contre l'école mais je ne vois pas son utilité , d'autant plus que ce n'est pas un secteur rentable . Mieux vaut avoir un métier très tôt pour pouvoir subvenir à ses besoins très tôt».

Mère de famille n°2 Pikine

«J'aimerais bien que ma fille aille à l'école, qu'elle sache au moins lire et écrire, mais je ne vois pas l'utilité d'investir dans un secteur qui ne génère aucun revenuSi elle reste à la maison , non seulement elle est à l'abri des nombreuses déviations engendrées par l'école , mais aussi elle est sûre de pouvoir gérer son foyer plus tard » .

Ces mères reprochent à l'école d'être chère, et d'être peu pertinente par rapport aux besoins des enfants et de leur famille. Elle ne débouche pas sur un emploi : elle est donc peu rentable. Les mères perçoivent bien l'intérêt de savoir lire et écrire mais d'une part l'école ne réussit pas toujours à enseigner la maîtrise de la lecture et de l'écriture, d'autre part elle transmet un certain nombre de valeurs qui ne sont pas celles de la famille.

2.3 Pourquoi est-il important que les plus pauvres aient accès à l'école et terminent un enseignement de base

Les enfants les plus pauvres sont souvent exclus de l'école. Et pourtant les éduquer est indispensable pour lutter contre le cercle vicieux de la pauvreté. Les enfants qui ne vont pas à l'école deviendront des adultes qui auront une faible productivité et donc un faible revenu ; ils auront de ce fait du mal d'élever leur famille ; ils/elles seront moins armés pour bien nourrir et soigner leurs enfants ; ils ne pourront pas non plus leur donner ni l'envie d'aller à l'école ni le soutien scolaire nécessaire ; et le cercle vicieux continuera.

De nombreuses études ont démontré que :

- l'éducation pour peu qu'elle soit de qualité fournit des savoirs et des savoir-faire qui augmente la productivité des personnes l'ayant reçue que ce soit la productivité agricole, celles des travailleurs du secteur informel ou celles des employés dans le secteur formel;
- Elle augmente les chances d'avoir un travail ;
- Elle donne les outils-- savoir lire et écrire— qui permettent de continuer à apprendre tout au long de la vie ;
- Elle fournit les connaissances qui permettent aux parents et notamment aux mères de mieux élever leurs enfants et de veiller sur la santé de la famille ;
- Elle augmente enfin l'estime de soi, facilite l'autonomisation des individus et accroît la capacité de participer à la vie publique;

Ce faisant l'éducation réduit la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre. Laisser un grand nombre d'enfant hors de l'école c'est aussi priver la communauté d'un vrai potentiel. C'est enfin prendre le risque d'augmenter les tensions et l'intolérance à l'intérieur de la communauté.

3. Les mesures pour favoriser la scolarisation des plus pauvres

Plusieurs mesures peuvent être prises à différents niveaux pour favoriser la scolarisation des plus pauvres. Certaines mesures doivent être prises au niveau national appuyées par une loi, un décret et un financement national ; d'autres peuvent être prises au niveau régional. D'autres enfin peuvent être prises au niveau local. Nous indiquerons rapidement les mesures qui doivent être prises par les autorités nationales et régionales, sachant que celles-ci devront être mises en œuvre au niveau local par les chefs d'établissement.

3.1 Les mesures prises au niveau national pour favoriser la scolarisation des plus pauvres

Conscients que les familles consacraient une part démesurément élevée de leurs revenus à l'éducation et que cet aspect ne les incitait pas, bien au contraire, à envoyer leurs enfants à l'école, certains pays ont supprimé tous les droits de scolarité dans le primaire. En complément de ces mesures – jugées parfois insuffisantes pour alléger le coût de l'éducation à la charge des familles -- certains pays distribuent gratuitement les manuels scolaires ; d'autres ont instauré des aides pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école et compenser, en partie, le manque à gagner du fait que les enfants ne travaillent plus : les repas scolaires et les programmes d'alimentaire scolaire en sont des exemples. Ces mesures évitent en outre que les enfants ne souffrent de la faim à l'école et favorisent, par là même, leur capacité de concentration et d'apprentissage. D'autres mesures destinées à promouvoir la scolarisation des enfants les plus pauvres visent à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement : elles concernent les programmes d'enseignement, le choix de la langue d'enseignement, la flexibilité du calendrier scolaire. D'autres enfin concernent l'allocation des ressources de favoriser plus les régions et les écoles défavorisées, celles qui scolarisent les enfants pauvres, ou/et un accroissement des compétences des personnels au niveau local. Toutes les mesures ne peuvent pas être citées ni discutées. L'impact de certaines est évoqué néanmoins brièvement dans les paragraphes qui suivent.

- Suppression des droits de scolarité

Réduire les coûts directs de la scolarité – ces coûts qui limitent la fréquentation scolaire des plus démunis consiste d'abord et avant tout à supprimer les frais de scolarité dans l'enseignement primaire. Un des premiers pays à l'avoir fait en Afrique fut le Malawi en 1991. Lorsque cette mesure fut introduite, les effectifs sont passés de 1,9 à 3,2 millions d'enfants en trois mois, et le taux brut de scolarisation est passé de 89% à 133 %. L'Ouganda a suivi en 1997 et ses effectifs d'élèves sont passés de 3.4 millions à 5.7 millions en un laps de temps réduit. Depuis de nombreux pays leur ont emboîté le pas tel le Cameroun, la Tanzanie, la Zambie, le Burundi, le Bénin et bien d'autres.... La plupart des pays ont supprimé ou vont supprimer les droits de scolarité. Partout où la mesure a été prise, elle a eu un impact considérable sur la scolarisation des enfants, en particulier celle des enfants les plus défavorisés, et ceux des zones rurales. Ces progrès considérables dans l'accès à l'éducation se sont souvent accompagnés d'une forte détérioration de la qualité des conditions d'enseignement, car ni le nombre d'enseignants formés et recrutés, ni le nombre de salles de classe construites, ni les matériaux didactiques à distribuer n'avaient pu suivre l'augmentation des effectifs. D'un autre côté tous les coûts directs n'avaient pas été supprimés. Les uniformes, les fournitures et manuels scolaires restent chers pour les familles les plus pauvres. Par conséquent, ces mesures n'ont pas toujours eu l'impact espéré sur la rétention des élèves les plus défavorisés. Mais il est reconnu que cette mesure est probablement la mesure la plus efficace pour encourager la scolarisation des plus démunis. Elle requiert toutefois une bonne préparation, une solide planification, et une mobilisation de financements pour dûment compenser les fonds que les établissements ne reçoivent plus.

- Distribution de manuels gratuits.

Les prêts de manuels scolaires sont des mesures extrêmement efficaces pour améliorer la qualité de l'enseignement. Les chefs d'établissement doivent veiller à ce que tous les manuels soient bien distribués en début d'année et que les plus démunis en reçoivent.

- Mise en place de programmes de cantines scolaires

Les repas à l'école ou les rations d'aliments emportés à la maison contribuent à la fois à améliorer les capacités d'apprentissage des élèves les plus nécessiteux qui écoutent mieux quand ils ont mangé et constituent une incitation pour les familles de maintenir les enfants à l'école. En même temps ces

programmes sont d'autant plus efficaces qu'ils interviennent tôt dans le cursus scolaire, qu'ils sont bien ciblés sur les enfants - ou les écoles qui scolarisent le plus d'enfants - très pauvres et vulnérables, que la nourriture est suffisante et de qualité, et qu'ils ne réduisent pas le temps d'enseignement. Ces programmes peuvent être mis en place à l'école ou hors de l'école. A l'école il vaut mieux ne pas discriminer les enfants et ne donner qu'à certains : le risque est trop grand de stigmatiser les plus pauvres et de créer des ressentiments.

- Programme de bourses .

Certains pays d'Amérique latine (Brésil, Mexique) ont mis en place un système de paiement de subsides aux familles sujet à une participation scolaire régulière ainsi qu'au suivi d'un programme de santé. Ces programmes sont très coûteux mais ils ont eu un fort impact sur la participation des plus pauvres en Amérique Latine. En Afrique des bourses sont allouées aux élèves les plus brillants qui n'ont pas les moyens de continuer leurs études au delà de l'enseignement primaire. Ce sont souvent les services sociaux qui sont chargés de sélectionner les bénéficiaires avec la participation des chefs d'établissement mais la suspicion n'en existe pas moins en terme de fraude, de favoritisme et de clientélisme. Pour éviter cette difficulté de nombreux programmes sont mis en œuvre directement par des ONG indépendamment de l'administration scolaire.

- Flexibilité des calendriers scolaires

L'offre d'éducation doit être rendue plus flexible afin de faciliter la scolarisation des enfants les plus pauvres. La réglementation qui exige des enfants qu'ils présentent un certificat de naissance pour une première inscription ou qu'ils soient inscrits par leurs parents peut être amendée pour faciliter la première inscription des plus pauvres qui ont de fortes chances de ne pas avoir de certificat de naissance. Il peut s'agir de coopérer avec les organisations telle l'UNICEF qui aident les familles à obtenir des certificats de naissance. Le calendrier scolaire devrait lui aussi être modifié pour permettre aux enfants de participer aux travaux des champs au moment des récoltes. Dans certains pays cette décision est désormais du ressort des autorités locales.

3.2 Les mesures au niveau local : que peuvent faire les chefs d'établissement ?

Evidemment les chefs d'établissements doivent mettre en œuvre au niveau local les mesures prises au niveau national ou régional. D'autres mesures peuvent être prises par les chefs d'établissement et les équipes éducatives en complément des mesures prises au niveau national, en coopération étroite avec l'équipe enseignante et le comité de gestion s'il y en a un ou/et l'association des parents d'élèves.

La première mesure est d'identifier combien il y a d'enfants pauvres dans l'établissement, qui ils sont, dans quelle mesure la pauvreté les empêche de mener une scolarité normale et quels sont leurs principaux problèmes à ce propos.

Une deuxième mesure est d'identifier les enfants pauvres d'âge scolaire qui ne sont pas ou plus scolarisés dans l'établissement, de savoir où ils habitent et en coopération avec le comité de gestion d'aller rencontrer les familles.

Une troisième série de mesures sont administratives et directement du ressort du chef d'établissement : ne pas refuser d'inscrire les enfants qui n'ont pas de certificat de naissance, ne pas exclure un enfant qui a été absent pendant longtemps sans essayer de le mettre à niveau, ne pas faire systématiquement redoubler un enfant sans essayer lui aussi de le mettre à niveau .

Une quatrième série de mesures touche à la mobilisation des ressources financières pour compenser les fonds que les élèves les plus pauvres ne peuvent apporter à l'école et aider les enfants et leur famille en difficulté ;

Une dernière série de mesures plus pédagogiques visent à aider les enfants en difficultés scolaire en leur offrant soit un soutien scolaire particulier, soit en offrant des cours du soir à ceux qui ne peuvent suivre les cours dans la journée.

Les deux dernières mesures sont difficiles à mettre en œuvre par un chef d'établissement seul : elles exigent un soutien fort de la communauté, de la région et d'établir autant que possible des partenariats avec des ONG.

3.2.1 Identifier les enfants pauvres dans l'établissement

Pour un chef d'établissement en zone rurale, dans un bidonville ou un quartier périphérique d'une grande ville, tous les enfants sont pauvres et il est difficile d'établir qui est particulièrement pauvre. Un certain nombre d'indicateurs peuvent néanmoins attirer votre attention et vous alerter :

- Quels sont les enfants qui n'ont pas de fournitures scolaires ? Combien sont-ils ? Combien n'ont pas d'uniformes ?
- Quels sont les enfants qui n'ont pas payé leurs droits de scolarité ou leur contribution à l'APE dans les derniers mois ? Quelle proportion de l'ensemble des effectifs représentent-ils ?
- Quels sont les enfants qui parcourent de longues distances avant d'arriver à l'école et sont apathiques et endormis à leur arrivée ?
- Quels sont les enfants qui travaillent avant de venir ou après être allés à l'école ?
- Qui sont ceux qui s'absentent au moment de la récolte ? Combien sont-ils ? Quelle proportion de l'ensemble des effectifs représentent-ils ?
- Quels sont les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage parce qu'ils sont trop fatigués ou trop absents ? Quelle proportion des effectifs représente t-il ?
- Certains ont-ils perdu leurs parents récemment ?
- Y a t-il des enfants victimes d'un harcèlement ou de violences de la part d'autres élèves ?

Les réponses aux questions plus haut et le nombre élevé d'enfants concernés par les problèmes mentionnés peuvent vous amener à vous interroger sur des mesures à envisager ou mettre en place après discussion avec le comité de gestion ou/et les autorités locales .

3.2.2 Identification des enfants non scolarisés

Un exercice intéressant est d'établir une carte du village avec les élèves, d'y faire apparaître toutes les habitations et de dénombrer sur cette carte combien d'enfants en âge d'aller à l'école n'y vont pas en fait. Une autre étape est de discuter avec les autorités locales s'il ne vaudrait pas la peine d'essayer de rencontrer les familles pour les convaincre d'envoyer leurs enfants à l'école. Une dernière étape serait de les aider ou de les impliquer dans divers programmes.

3.2.3 Mesures administratives

La réglementation est ce qu'elle est mais il est du ressort d'un chef d'établissement de ne pas refuser d'inscrire les enfants qui n'ont pas de certificat de naissance, ou de les aider à remplir un papier qui certifie leur âge. De même il est du ressort d'un chef d'établissement de ne pas exclure un enfant qui a été

absent pendant longtemps sans essayer de le mettre à niveau, ou d'éviter de faire redoubler trop d'enfants. Le redoublement décourage les élèves et les parents et entraîne souvent à plus ou moins long terme l'abandon. Cela pose la question du soutien scolaire pour ceux qui sont en difficulté.

3.2.4 Mobilisation des ressources

Si un très faible nombre d'enfants ne peuvent pas payer leur droit de scolarité ou leur contribution à l'APE, il est possible de les exempter sans mettre en danger le fonctionnement de l'établissement. Si ce nombre est élevé et les ressources provenant du niveau central inexistantes ou insuffisantes, cela peut mettre en danger la qualité de l'enseignement. Des solutions sont à rechercher auprès des autorités locales, d'ONG, du comité de gestion, d'anciens élèves ou dans certains cas par un jardin scolaire.

3.2.5 Mise en place de soutien pédagogique

Peut être plus facile que la recherche de ressources financières est la recherche de soutien de membre de la communauté, et d'anciens élèves sans emplois pour devenir assistant enseignant et participer à un encadrement des élèves en difficulté. Des programmes très innovateurs ont été mis en place par des ONG à ce sujet.

3.2.6 Recherche de partenariat

Le chef d'établissement doit se transformer en véritable leader et négociateur avec les membres de la communauté les solutions possibles et les plus adaptées. Il doit chercher aussi à établir autant que possible des partenariats avec des ONG, diverses organisations de la société civile.

Education et VIH SIDA

Tout le monde sait ce qu'est le virus du VIH et du SIDA. Pourtant il se dit beaucoup de choses fausses sur la façon dont il se transmet. On commencera donc par définir ce qu'est le VIH et définir quel est son impact sur le fonctionnement de la société en général et sur le système éducatif en particulier. On décrira ensuite ce que le chef d'établissement et l'équipe enseignante peuvent faire pour éviter la propagation de la maladie et pour en réduire les effets dans l'école et la communauté. Ils doivent en particulier :

- Enseigner les méthodes de prévention
- Maintenir un enseignement de qualité
- Lutter contre la stigmatisation des élèves affectés par la maladie
- Protéger et soigner les enseignants infectés ou affectés par le VIH.

1. Qu'est ce que le VIH, le sida et comment se transmettent –ils ?

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est un virus qui attaque le système immunitaire de l'être humain. Si celui-ci est mal traité il peut se développer et se transformer pour devenir le syndrome d'immunodéficience acquise (Sida). Le Sida est un ensemble des conditions médicales qui font que le système immunitaire d'une personne est tellement affaibli qu'elle attrape toute une série de maladies infectieuses (pneumonie , tuberculose ..) et de cancers susceptibles d'entraîner la mort. Le VIH se transmet par une sécrétion infectée (sang, sperme, lait maternel) qui entre dans le corps d'une personne non infectée. Le point d'entrée du liquide infecté peut être une coupure, un endroit où la peau est fragilisée ou fine comme les muqueuses du vagin, de l'anus, de la bouche, des yeux, ou du bout du pénis. Le virus se transmet par :

- Des rapports sexuels non protégés entre un homme et une femme
- Des rapports sexuels non protégés entre personnes du même sexe
- L'allaitement maternel
- L'utilisation de seringues infectées lors d'une injection intraveineuse
- Une transfusion de sang infecté

A l'heure actuelle, dans le monde, le moyen le plus fréquent de transmission du virus est à l'occasion de rapports sexuels non protégés entre un homme et une femme.

Le VIH **ne se transmet pas par l'air, l'eau ou la nourriture**. Le virus ne vit pas longtemps hors du corps humain. Dès lors les contacts dans la vie sociale courante –embrasser quelqu'un, lui serrer la main, boire dans son verre, utiliser son couvert, ou tousser – ne peuvent pas transmettre le virus. Etre assis à coté de quelqu'un, lui donner une accolade, utiliser son couvert, sa brosse à dent, son rasoir, partager la même salle de bain ne peuvent transmettre le virus, sauf s'il y du sang infecté sur l'objet.

Beaucoup d'idées fausses circulent sur la transmission du VIH parmi les personnes non informées. Elles peuvent être extrêmement dangereuses et amener à l'exclusion de personnes sans raison,

augmentant par la encore leur souffrance.

Ø Prenez le temps de noter quelques une des idées qui circulent dans votre environnement, dans le milieu enseignant, dans la communauté ou chez les parents d'élèves. Vérifiez si elles correspondent à ce qui est indiqué plus haut.

-
-
-

[Testez vos connaissances et votre compréhension en répondant au test suivant...](#)

Pour plus d'informations sur les méthodes de transmission du VIH:

<http://www.sida-info-service.org/informer/protéger/transmission.php4>

Un dernier point : il n'y a pas à ce jour de vaccin contre le VIH ni de médicaments qui soignent de manière définitive le VIH. Il y a des traitements qui ralentissent l'évolution de la maladie. Mais la meilleure garantie reste la prévention et l'éducation a un rôle très important à jouer dans cette prévention.

2. Quel impact le VIH a-t-il sur la société ?

L'impact le plus manifeste du VIH est au niveau individuel le stress et la détresse liés à l'infection des personnes, leur maladie et à plus ou moins longue échéance le décès de ceux qui développent le sida. Au niveau des familles concernées, les dépenses pour les soins augmentent alors que les revenus, notamment si c'est le chef de famille qui est malade, baissent : des familles qui n'étaient pas pauvres peuvent le devenir.

Quand l'infection dépasse un certain nombre de personnes au niveau de la communauté elle commence à prendre l'allure d'une épidémie ; et dans les pays où la prévalence est la plus élevée (notamment en Afrique australe) on parle de pandémie. Les pays francophones où la proportion d'adultes de 15 à 49 ans vivant avec le VIH est supérieure à 3% incluent la République centrafricaine (6.3%), le Gabon (5.9%), le Cameroun (5.1%) , la Côte d'Ivoire (3.9%), le Tchad, le Congo (3.5%), et le Togo (3.3%). Dans plusieurs autres pays nombreux la prévalence n'est pas aussi élevée mais elle est supérieure à 1%. Plusieurs de ces pays ont vu leur prévalence baisser entre 2001 et 2007 mais la situation est loin d'être satisfaisante et les efforts doivent continuer (ONUSIDA 2008).

L'impact d'une prévalence élevée est dramatique au niveau de la société : le VIH et le SIDA entraînent en effet une baisse de la productivité des personnes vivant avec le VIH ou ayant des personnes malades dans leur famille, une mobilisation des revenus pour acheter des médicaments, une augmentation des décès et des ressources consacrées aux funérailles, une réduction de la population active, une augmentation de l'absentéisme des travailleurs dans l'industrie et le commerce entraînant une désorganisation des unités de production, une augmentation des coûts de production et une baisse des revenus, un ralentissement de la croissance, et un moins bon fonctionnement des services administratifs. A plus long terme on observe une baisse du nombre des naissances. Au total le VIH entraîne une augmentation de la pauvreté.

Toute personne ayant un comportement à risque est exposée au VIH mais les taux d'infections sont plus élevés dans les villes que dans les villages, plus élevés dans certains villages ou districts que d'autres, en général plus élevés là où il ya des mouvements de population et des passages, et plus

élevés dans certains groupes ethniques que d'autres.

Le VIH affecte plus spécifiquement les filles et les femmes : dans la plupart des pays au sud du Sahara plus d'une personne séropositive sur deux est une femme. Les filles et les femmes sont plus vulnérables que les garçons sur le plan social, économique et culturel : elles sont souvent plus jeunes que leur partenaire ou leur mari ; certaines ont commencé leur vie sexuelle très tôt avec un ami ou membre de la famille qui a abusé d'elles ; même fidèles, elles ne peuvent pas être sûres qu'il en va de même de leur mari et ne peuvent pas pour autant lui imposer l'utilisation du préservatif ; elles sont victimes de violences à la maison ; elles ont très peu d'autonomie et de liberté de mouvement et n'ont aucune indépendance économique et financière. Elles sont enfin celles qui sont chargées de s'occuper des malades. Au total elles sont beaucoup plus exposées au VIH que les garçons : la lutte contre le VIH et le sida passe donc par des changements de comportements sociaux et culturels.

La relation du VIH /sida avec la pauvreté va dans les deux sens: d'un coté le VIH appauvrit ceux qui sont infectés et malades et de l'autre coté la pauvreté augmente la probabilité d'une personne d'être infectée ou, une fois infectée, de développer la maladie. En effet les personnes les plus pauvres ont moins accès à des soins ; elles n'ont pas les ressources qui leur permettraient d'acheter des préservatifs ; elles sont plus à même d'avoir des relations sexuelles sans protection et pour certaines avoir des rapports sexuels rémunérés, engagées dans la prostitution sans toujours pouvoir imposer une protection. Moins bien nourries et n'ayant pas de ressources pour s'acheter des médicaments, les personnes pauvres ont plus de chances une fois infectées de développer la maladie. Il ne faut évidemment pas en conclure que tous les pauvres sont séropositifs ni que tous les séropositifs sont pauvres loin de là. Il ya de nombreuses personnes riches, souvent éduquées, parfois connues, qui ont développé la maladie ; et des pauvres qui ne sont pas séropositifs. Mais statistiquement il y a quand même une relation perverse- un cercle vicieux- entre pauvreté, VIH et sida. Les pays les plus riches et les personnes les plus riches ne sont pas préservés du Sida mais ils ont un peu plus de moyens pour pratiquer la prévention et se soigner.

3. Quel est l'impact du VIH sur le système éducatif?

Ainsi que mentionné plus haut l'éducation a un rôle très important à jouer dans la prévention du VIH. On a longtemps parlé de l'éducation comme d'un vaccin social. En l'absence d'un vaccin et d'un traitement absolu c'est la prévention et l'information qui sont les plus utiles. Et pourtant le système éducatif lui-même comme le système de santé peut être attaqué par la maladie. La maladie mine le système de l'intérieur, sournoisement : en réduisant les ressources disponible de l'Etat et celles des familles pour l'éducation, en rendant malade certaines personne clés dans le fonctionnement du système éducatif, en augmentant le stress des élèves et des enseignants, en augmentant l'absentéisme des enseignants infectés par le VIH.... On distingue souvent 3 types d'impact du VIH sur le système éducatif (Kelly 2000) :

Impact sur la demande: le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école diminuent. Les élèves eux-mêmes sont menacés par l'épidémie et ne peuvent plus assister au cours de manière régulière. Lorsque le chef de famille tombe malade et cesse de travailler, le revenu du foyer diminue. Or le coût des médicaments pour les malades grève les ressources du ménage. L'éducation devient trop chère et les enfants – certains devenus orphelins- sont obligés d'abandonner sans avoir terminé leurs études. Dans d'autres cas le niveau de nutrition des élèves a tellement baissé qu'il ne garantit plus la capacité d'apprendre des élèves.

Impact sur l'offre : Les enseignants et les administrateurs sont dans le groupe d'âge où le nombre d'infection et de décès liés au sida sont les plus élevés. L'absentéisme pour cause de maladie ou de présence à des obsèques et les taux de déperdition due au sida peuvent dans certains mettre gravement en péril le fonctionnement du système.

Impact sur la qualité de l'éducation : les ressources à la disposition de l'école ne sont plus suffisantes pour permettre un enseignement de qualité. Les salaires eux ne sont plus payés de manière régulière. L'administration elle même peut être affectée et ne plus apporter le soutien nécessaire aux établissements.

4. Quelle est la réponse à apporter au niveau de l'établissement ?

Le chef d'établissement et l'équipe éducative ont cinq responsabilités principales. Enseigner la prévention au VIH ; maintenir un enseignement de qualité même si certains effets de la maladie se font sentir sur le fonctionnement de l'école ; lutter contre la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées ou affectées par le VIH ; apporter soutien et protection à ces mêmes élèves et enseignants.

4.1 Enseigner la prévention au VIH

La plupart des pays ont maintenant développé des programmes scolaires de prévention au VIH, ou des programmes d'éducation à la vie courante de manière à éviter que de jeunes enfants soient exposés au VIH. Les établissements scolaires doivent introduire cet enseignement dans leur programme . Un grand nombre des nouveaux infectés sont des jeunes qui sont encore à l'école ou qui viennent de la quitter. Les programmes mis en œuvre à l'école doivent s'appuyer et renforcer les autres moyens d'information sur le VIH que sont la radio, la télévision, les journaux. Les chefs d'établissement doivent s'assurer que les enseignants suivent une formation appropriée, et qu'ils sont remplacés quand ils sont en formation, qu'ils introduisent ensuite ce qu'ils ont appris dans leurs cours et que les matériaux disponibles sont bien distribués. Plus spécifiquement les chefs d'établissement doivent veiller à ce que :

4.1.1 Les enseignants suivent les formations en cours d'emploi appropriées ; qu'ils disposent d'informations correctes et que les élèves reçoivent eux aussi une information juste et appropriée. Cela peut exiger d'expliquer aux parents quel est l'objectif de cette éducation.

4.1.2 : Développer chez les élèves des compétences qui leur permettent de s'affirmer, de prendre confiance en eux/elles et de s'autonomiser : ce sont les compétences qui vont permettre à une jeune fille de refuser des relations sexuelles imposées par un proche, ou qui lui permettront d'exiger de son partenaire qu'il se protège.

4.1.3. Encourager les jeunes – et les enseignants à se faire tester au VIH et aller dans des cliniques ou dispensaires pour obtenir des préservatifs et avoir des conseils ;

4.1.4 : Organiser des clubs de jeunes et une éducation par les pairs. Des jeunes trouvent souvent plus facile de parler de leurs problèmes hors de l'école avec des jeunes de leur âge. Le chef de l'établissement doit encourager la création de clubs de jeunes, leur fournir un local et des conseils et, tout du moins au départ, sélectionner un coordinateur motivé ayant la confiance des jeunes pour l'animer .

4.1.5 : Faire campagne contre le harcèlement sexuel, la violence contre les filles ou les pratiques pouvant exister dans la communauté d'hommes mûrs abusant de jeunes filles.

4.1.6 : Faire de l'école un lieu sûr où les jeunes et les jeunes filles peuvent trouver un refuge. Promulguer et encourager la mise en œuvre d'un code d'éthique interdisant à un enseignant d'avoir une relation avec ses élèves et notamment de monnayer ses bonnes notes.

4.1.7 Travailler en partenariat avec le personnel de santé proche, avec les membres de la communauté et avec des ONG ou des associations locales.

Question 3 : Qu'a fait votre établissement dans le domaine de l'éducation au VIH et l'éducation à la vie courante ? Quelle est sa vulnérabilité face au VIH ?

	OUI	NON
L'école a-t-elle mis en place un programme d'éducation à la vie courante ?		
L'école a-t-elle pris des mesures contre les brutalités, le harcèlement et les comportements sexuels à risque ?		
Les garçons et les hommes sont-ils incités à avoir un comportement attentionné et respectueux ?		
Votre école est-elle consciente du rôle que les jeunes peuvent jouer pour empêcher la propagation du VIH ?		
Votre école a-t-elle engagé des actions pour impliquer les jeunes dans la prévention ?		
L'école possède-t-elle un code de conduite et ce code est-il respecté ?		
Les étudiants parlent-ils parfois de « moyennes sexuellement transmissibles »?		
Avez-vous encouragé des membres de la communauté à être partenaire d'un programme de prévention ?		

4.2 Maintenir un enseignement de qualité

La qualité est en danger du fait du VIH dès lors que :

- les enseignants s'absentent souvent pour s'occuper d'un proche ou assister à des funérailles ;
- quelques enseignants malades s'absentent fréquemment et sont démotivés ;
- les élèves ne bénéficient pas de l'attention auquel ils ont droit ;
- les élèves eux même s'absentent plus souvent pour aider leurs parents malades, ou travailler en remplacement de leur parent manquant.
- Les élèves ne payent plus les droits de scolarité ou les contributions à l'APE (Association parents enseignants) et l'établissement n'a plus de quoi acheter de fournitures.

La tâche du chef d'établissement revient alors à :

- Prendre la charge d'enseignement de l'enseignant manquant ou la partager entre les autres enseignants ;
- essayer de remplacer les enseignants absents par des volontaires de la communauté ;
- essayer de remplacer les fonds manquants en faisant appel à des ONG, ou aux membres de la communauté ; distribuer des manuels scolaire aux élèves qui n'ont pas d'enseignants et leur faire faire des exercices;
- essayer d'aider les enfants dans la difficulté.

4.3 Lutter contre la stigmatisation et la discrimination

Encadré 2: Extrait du message de l'archevêque Njongonkulu Ndungane

« La stigmatisation est un monstrueux mélange d'infamie, d'injustice et d'ignorance que l'on a laissé s'étendre autour de la maladie. La stigmatisation détruit l'estime de soi, brise les familles, ébranle les communautés et enlève tout espoir aux générations futures. »

Encadré 3: La stigmatisation au Burkina Faso. Extraits de l'étude « L'impact du VIH et du sida sur le système éducatif au Burkina Faso » (O Akpaka ,Y Yaro 2007)

« L'école est tout comme un village, si quelqu'un affiche sa sérologie, cela lui crée des problèmes. Les enfants peuvent informer tout le quartier et tout Bobo est au courant. » (groupe d'enseignants du primaire dans la province du Houet)

« Des élèves sont infectés, mais ils n'auront même plus de voisin si l'information circule ».

« Les élèves de sa classe vont l'insulter à cause de sa maladie, le critiquer, la détester [...] s'éloignent de lui. [...] Ses voisines ne veulent pas s'asseoir à côté d'elle. [...] On le regarde comme s'il avait commis un crime. [...] On le considère plus comme une personne vivante. » (Elèves de 5ème parlant d'un élève séropositif)

Éliminer la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes (élèves , parents, enseignants) séropositives ou affectées par le VIH et le sida est une grande priorité des sociétés et des chefs d'établissement. L'éducation joue un rôle clé dans la réduction de la stigmatisation et de la discrimination.

La stigmatisation liée au sida a de multiples causes, parmi lesquelles :

1. l'ignorance ou confusion quant au mode de transmission du VIH, de même que les idées préconçues et les peurs relatives au VIH et au sida,

Les élèves craignent que « *le microbe rentre dans la nourriture* ». Six élèves sur dix ne veulent pas s'asseoir sur la même table-banc qu'un élève ayant le sida : « *Le sida va rentrer dans le banc. [...] Il va mettre le sida sur toi. [...] Il peut te blesser avec ses ongles [...] te mordre [...] te piquer avec un compas, son sang va aller sur toi.* » (O Akpaka ,Y Yaro 2007)

2. le jugement moral que l'on porte sur des personnes et l'idée que l'on se fait de leur comportement sexuel ;
3. le rapprochement qui est fait avec des pratiques « illicites » dans le domaine de la sexualité ou de la drogue ;
4. la peur de la contagion ; de la maladie et de la mort ;
5. le lien avec la religion et la conviction que le sida est une punition divine.

Les effets de la stigmatisation peuvent revêtir des formes diverses, telles que :

- mise à l'écart physique et sociale de la famille, des amis et de la communauté ;
- répudiation par la famille, mise à la porte de la maison, d'un logement loué, de l'école... ;
- commérages, injures et insultes ;
- stigmatisation par association – qui vise toute la famille par exemple ;
- stigmatisation fondée sur l'aspect/l'apparence/le type de profession ;
- abandon de la scolarité ;
- perte d'emploi ;
- difficulté pour accéder aux traitements et aux soins ;
- dépression, suicide, alcoolisme ;
- réticence au dépistage du VIH ;
- violence .

L'auto-stigmatisation désigne les sentiments de honte, de découragement, de doute de soi-même, de culpabilité que ressentent ceux qui sont malades. Elle peut avoir des effets aussi négatifs : auto-accusation et sentiment d'infériorité ; conviction que l'on mérite cette situation ; perte de l'estime de soi; repli sur soi et isolement.

La seule manière de lutter contre la stigmatisation est de lutter contre toute désinformation, et de fournir des informations correctes. Cela se fait dans les cours d'enseignement sur le VIH , dans l'enseignement des compétence à la vie courante et dans la formation par les pairs . Il peut être utile de prendre contact avec des associations de personnes vivant avec le VIH et de les inviter à venir témoigner.

4.4 Protection et appui des élèves infectés ou affectés par le VIH : mesures pour soutenir les orphelins du sida

Selon L'ONUSIDA il y aurait en Afrique au Sud du Sahara 11 600 000 orphelins du sida dont 300 000 au Cameroun et 420 000 en Cote d'Ivoire. Alors que le taux de prévalence a baissé, le chiffre

du nombre des orphelins a augmenté dans tous les pays depuis 2001. L'attention à porter aux orphelins du sida, ainsi qu'aux enfants séropositifs n'est pas très différente de celle à apporter aux enfants les plus pauvres : on ne sépare pas les orphelins du sida des autres enfants vulnérables . Cela suppose comme on l'a vu plus haut de :

- o Recenser les enfants orphelins et vulnérables (OEV) à l'école
- o Recenser les enfants orphelins ou vulnérables hors de l'école , avec l'appui du comité de gestion
- o Décider quels enfants ont le plus besoin de soutien financier, scolaire et moral
- o Sélectionner les actions à entreprendre (voir le tableau ci dessous)
- o Chercher des partenaires avec qui mener ces activités ou pouvant les financer.

Actions pouvant être entreprises pour aider les OVE à rester à l'école

A la maison	A l'école
Fournir des vêtements	Trouver des uniformes supplémentaires
Accepter les personnes vivant avec le VIH et le sida et les soigner	Trouver des livres et des fournitures supplémentaires
Préparer des repas et donner de la nourriture	Vérifier que les enfants sont en sécurité pendant les trajets scolaires
Faire des courses	Aider à la préparation du petit déjeuner et du déjeuner des enfants scolarisés
Surveiller les plus jeunes et les écouter Lire ou raconter des histoires pour enfants Ecouter les problèmes d'un enfant	Surveiller les devoirs à la maison
Aider au potager ou aux travaux des champs	Aider aux démarches pour obtenir une exonération des frais scolaires
S'occuper de la vaccination ou du traitement d'un enfant	Assurer le suivi d'un enfant qui a été absent
Aider aux démarches pour obtenir une aide financière ou alimentaire	Parler du VIH et du sida à l'école
Autres actions :	Autres actions :

Tableau extrait de Saul Johnson (2007). Module 4.5 . Réponse de l'école au VIH Sida . Dans IPE UNESCO EDUSECTOR Planification et gestion de l'éducation dans un monde avec le sida . Matériau de formation. Volume 4 : *Répondre à l'épidémie* .

4.5 Protection et appui aux enseignants infectés ou affectés par le VIH.

Des études récentes ont démontré que les enseignants avaient plutôt des taux d'infection moins élevés que le reste de la population adulte. Les enseignants vivant avec le VIH ou le sida ont droit à une protection. La législation de la plupart des pays protège les droits des enseignants vivant avec le VIH contre :

- o une discrimination injuste : toute personne affectée par le VIH et le sida mérite d'être traitée avec équité et bienveillance.
- o un licenciement abusif : la séropositivité d'un enseignant ne peut être un motif de licenciement, ni une raison pour interdire d'enseigner ou lui refuser une promotion.
- o la coercition : aucun enseignant ne peut être contraint de subir un test de dépistage.
- o les pratiques salariales déloyales : tout enseignant a droit à un congé en cas de maladie. L'école doit prendre les dispositions requises pour faire face à l'augmentation de l'absentéisme à l'école.

Les enseignants comme tous les autres adultes sont encouragés à se faire tester. Mais rien n'oblige l'enseignant à déclarer son statut au chef d'établissement ou à l'administration. Certains le font et demande une mutation pour être plus proche d'un centre urbain ou d'un dispensaire. Dans un nombre croissant de pays les enseignants ont droit à des traitements anti-retroviraux.

Hors même les cas où les enseignants sont directement affectés, ils ont un rôle important à jouer dans la communauté pour prodiguer des conseils et des informations.

Dans tous les cas – et tout particulièrement ceux qui sont infectés ou affectés—les enseignants ont besoin de :

- o un soutien moral et émotionnel pour aider chacun à vivre et gérer sa situation ; pour aider les enseignants à jouer un rôle de conseil dans la communauté.
- o Connaissances supplémentaires sur le VIH et le SIDA.

Des groupes d'entraide peuvent être constitués pour partager des idées et se soutenir mutuellement ; et aider les enseignants à gérer leur stress.

Le chef de l'établissement doit être à l'écoute des problèmes de ses collègues. Il peut pour l'assister créer un comité ; il doit encourager les échanges et la solidarité entre collègues. Il peut prendre contact avec des structures hors de l'école pour fournir des conseils aux enseignants qui le souhaitent. Il peut enfin appuyer ceux qui très malades cherchent à être transférés ou prendre une retraite anticipée. Il doit enfin discuter du code de conduite et de ce qu'il implique dans les relations entre enseignants et avec les élèves.

Le chef d'établissement doit montrer l'exemple et continuer à gérer l'établissement au mieux de ses possibilités.

Question 4 : Votre établissement est-il prêt à assister les enseignants face au VIH?

- Où les enseignants de votre établissement peuvent-ils être accueillis, se faire prodiguer des conseils ?

- Où les enseignants peuvent ils avoir accès à des traitements ?
- Pratiquez vous la stratégie de la porte ouverte et vous sentez vous armé pour discuter de ces problèmes avec vos collègues ?
- Quelle structure d'appui et conseil pourrait être mise sur pied ?
- Avez vous déjà discuté d'un code de conduite et est-il mis en pratique ?

Ce module a présenté la nécessité de scolariser tous les enfants même les plus pauvres ; et de mettre en place un programme d'éducation prévention contre le VIH et le sida

Il a démontré qu'il était très important de maintenir un enseignement de qualité et listé une série de mesures pouvant être envisagés par le chef d'établissement appuyé par son comité de gestion et son équipe pédagogique .

Le chef d'établissement doit gérer la situation au mieux des intérêts des enseignants et surtout des enfants. Il doit prévoir un plan d'action et le discuter avec l'équipe pédagogique. Celui ci aurait comme objectif de :

1. faire le point de la situation et recenser les principaux problèmes auquel l'école doit faire face du fait de la pauvreté des parents et dans la communauté et de la situation du VIH sida .
2. recenser les solutions possibles et envisageables
3. fixer les priorité dans les problèmes à résoudre dans le domaine de la lutte contre la pauvreté d'une part , contre le VIH d'autre part .
4. répartir les responsabilités et chercher des partenaires
5. Faire un suivi de la mise en oeuvre des diverses actions .

Conclusion
